



En France, plus de 1 500 femmes vivant avec le VIH accouchent chaque année.

Quand elles sont suivies et traitées, le risque de transmettre le virus à leur enfant est minime.

Vous et/ou votre conjoint vivant avec le VIH, désirez un enfant. Cette brochure vous informe des moyens disponibles pour y parvenir !

En cas de problèmes de fertilité, les couples concernés par le VIH peuvent accéder aux techniques d'assistance médicale à la procréation (AMP).

## LE TRAITEMENT

Afin de permettre au couple de prendre des décisions éclairées et de limiter le risque de transmission virale, il est souhaitable d'aborder les questions de sexualité et le désir d'enfant précocement dans le suivi d'une personne vivant avec le VIH.

**Aujourd'hui on sait que le fait d'avoir une charge virale indétectable sous traitement permet d'éliminer le risque de transmission au conjoint.** Si vous êtes dans la situation où le membre du couple porteur du VIH a une charge virale indétectable, vous pouvez avoir des rapports sexuels sans préservatif, c'est le traitement antiviral qui vous protège du VIH.

Le dialogue avec votre médecin référent pour le VIH et votre gynécologue est primordial pour vous fournir, au travers d'une consultation préconceptionnelle, des informations et des conseils adaptés à votre situation.

### Statut viral

Si la charge virale n'est pas indétectable, il faut en discuter avec votre médecin, il peut être nécessaire de modifier ou de renforcer le traitement. Tant que le virus circule, il faut continuer à utiliser le préservatif.

### Risque de transmission

Quelle que soit la méthode de procréation retenue, les conditions favorables à la procréation sont :

- une charge virale indétectable depuis plus de 6 mois,
- une prise très régulière du traitement antirétroviral,
- l'absence d'infection génitale,
- une fertilité normale,
- l'arrêt du tabac, du cannabis et de l'alcool est souhaitable pour les 2 membres du couple.

## LES EXAMENS

En cas de problèmes de fertilité, un bilan vous sera proposé ainsi qu'à votre partenaire par votre référent VIH :

### Bilan masculin

- examen du sperme (spermogramme, spermocytogramme et spermoculture),
- prise de sang pour la sérologie VIH, hépatite B, hépatite C, syphilis,
- examen d'urine : pour la recherche de Chlamydia.

### Bilan féminin

- prise de sang pour le bilan hormonal et la sérologie VIH, hépatite B, hépatite C, syphilis, toxoplasmose, rubéole,
- examen d'urine : pour la recherche de Chlamydia,
- examen gynécologique,
- échographie pelvienne (de l'utérus et des ovaires),
- éventuellement hystérosalpingographie (radiographie de l'utérus et des trompes).

## LA PRISE EN CHARGE

Au terme de ce bilan votre référent VIH, en concertation avec le gynécologue, vous proposera la méthode la plus adaptée à votre couple et à votre situation.

Pour les femmes vivant avec le VIH, certains traitements antirétroviraux ne sont pas conseillés pendant la grossesse. Il peut être souhaitable de modifier le traitement avant le début de la grossesse : parlez-en avec le médecin qui vous prescrit le traitement contre le VIH.

En cas de grossesse chez les femmes vivant avec le VIH, le traitement antiviral protégera aussi le bébé. Il n'y a pas de transmission du VIH à l'enfant quand la maman a une charge virale indétectable au moment de la conception et pendant la grossesse.

## LES TECHNIQUES DE PROCRÉATION

### La procréation naturelle

C'est la méthode de choix s'il n'y a pas de problème de fertilité et que la charge virale VIH est indétectable sous traitement. Le traitement vous protège alors contre tout risque de transmission au conjoint.

### La Procréation Médicale Assistée (PMA) à risque viral

Elle s'impose en cas de problème de fertilité au sein du couple. La législation en cours ne permet pas à tous les centres de Procréation Médicale Assistée de prendre en charge des personnes vivant avec le VIH ou un virus des hépatites. Pour les régions Bretagne et Pays de Loire, le centre d'Aide Médicale à la Procréation du CHU de Rennes vous recevra et pourra vous proposer les techniques adaptées à votre situation. Une équipe multidisciplinaire (gynécologue, médecin biologiste spécialisé en procréation, psychologue, infectiologue) vous accueillera et pourra répondre à toutes vos questions autour de la procréation.



### COREVIH Bretagne

Pavillon Le Chartier - Hôpital Pontchaillou  
CHU de Rennes  
2, rue Henri Le Guilloux  
35033 Rennes

Tél : 02 99 28 9875  
[www.corevih-bretagne.fr](http://www.corevih-bretagne.fr)

DÉSIR D'ENFANT,  
*parlez-en !*

PROCRÉATION ET VIH